



**Le vendredi 13 octobre :**  
**La fonction publique mobilisée contre l'austérité,**  
**pour les salaires et l'égalité professionnelle femmes-hommes**

*En 20 ans, les professeur .e.s ont perdu entre 15 % et 20 % de pouvoir d'achat. En début de carrière un professeur.e gagnait 2,2 fois le SMIC contre 1,24 fois aujourd'hui. Nous sommes les premiers en Europe dans le mauvais traitement salarial des enseignant.e.s.*

*Les inégalités de salaires femmes/hommes persistent et les rémunérations indemnitaires prévues par le gouvernement ne feront que les accroître.*

*Les revenus des AED et AESH sont toujours aussi insuffisants.*

*Les mesurettees annoncées par le gouvernement parfois de manière trompeuse sont très insuffisantes et n'ont d'ailleurs pas permis le « choc d'attractivité » annoncé !*

A grand coup d'annonces dans les médias, et de flyers à destination des parents d'élèves, le ministère s'enfoncé dans des mensonges et des tromperies :

- **Promesse de 10% pour tou.te.s en janvier 2023 ?** Finalement, ça sera en septembre une augmentation en moyenne de 5,5 % principalement concentrée sur les débuts de carrière. Cette augmentation ne compensera même pas l'inflation : en somme, il ne s'agit pas d'une augmentation réelle de notre pouvoir d'achat. Les AED et AESH ne sont même pas concernés. e.s !
- **Aucun.e professeur.e ne commence à moins de 2 000 euros ?** Faux, le premier salaire d'un professeur.e stagiaire reste inférieur à 2 000 euros : entre 1729 et 1819 euros net. De plus, des acomptes ont été versés au début de carrière ou aux collègues entrants dans l'académie à hauteur du SMIC, dans un tel contexte ce n'est pas acceptable.
- **Une prime pouvoir d'achat exceptionnelle pour les personnels de l'éducation nationale?** Promise en septembre pour la fonction publique, elle est finalement annoncée pour octobre et elle est décrite à tort par Gabriel Attal comme une nouvelle prime pour les personnels de l'EN. De plus, elle ne concerne pas tou.te.s les collègues, soumise à conditions de ressources, alors que l'inflation a impacté tous les personnels.
- **Et les AED/AESH ?** La majorité des primes (REP, REP+ , « Inflation » ) n'ont pas été versées et certain.e.s AED n'ont pas eu de salaire en septembre. La revalorisation indemnitaire consentie pour les AESH récemment est très insuffisante.
- **Le pacte : travailler plus pour gagner plus ou s'épuiser plus ?** Le pacte n'est pas une revalorisation, il consiste à travailler plus alors que nous travaillons déjà en moyenne 43 heures par semaine. De plus, il va contribuer à accroître les inégalités salariales entre les femmes et les hommes.

**Il est urgent que soient prises des mesures générales d'augmentation des rémunérations de toutes et tous. Une vraie revalorisation indiciaire pour la rémunération des fonctionnaires et les pensions des retraité.e.s ; et un mécanisme d'indexation de la rémunération indiciaire sur les prix permettant d'assurer le niveau des pensions des collègues partant à la retraite.**

**Les primes et les indemnités ne sont en rien des revalorisations et alourdissent notre temps de travail déjà conséquent.**

**Pour toutes ces raisons, nous appelons les personnels à se joindre massivement aux différentes actions, rassemblements, manifestations, débrayages et grèves organisés lors de la journée de mobilisation européenne du 13 octobre.**

Les organisations syndicales de la fonction publique appellent tous les personnels à rejoindre les manifestations du 13 octobre dans le cadre de la première mobilisation syndicale européenne contre l'austérité, pour les salaires et l'égalité professionnelle femmes-hommes, et réaffirmer notre opposition à la réforme 2023 des retraites :

Les carrières et les rémunérations des agent·es publics sont dévalorisées au point de faire de l'attractivité de la fonction publique un sujet d'urgence qui engage la qualité du service public au profit de tou·tes les citoyen·nes et porte atteinte à notre modèle social.

Les rémunérations sont dévalorisées du fait de l'absence d'une politique salariale à la hauteur des enjeux : écrasement des grilles de rémunération, longues périodes de gel de la valeur du point d'indice et insuffisance des mesures ponctuelles de sa revalorisation au regard de l'évolution du coût de la vie.

## **RENDEZ VOUS DANS L'ACADÉMIE**

**10 h aux Réformés à MARSEILLE**

**10 h à la préfecture à GAP**

**10 h 30 à ARLES devant le kiosque à musique**

**10 h 30 place Charles de Gaulle à DIGNE**

**10 h devant la cité administrative à AVIGNON**

